

# Compte-rendu Réunion plénière Intersaison du Verger solidaire 2012

le 29/05/2012 – Mairie des Lilas

## Réunion annuelle intersaison : saison 2 / saison 3

### Présents/représentés

Julie B.- Valéria T. - Linda B – Laurence D. - Vasco C. (pour lui-même et Chloé V. - Bénédicte et Frédérique M.-L.) - Françoise B. - Yvette D. - Liliane et Jean-Claude G. - Pierre R. - Jeanne-Marie L. - Richard S. - Isabelle R. - Adeline C. - Christian C. et Vincent H. (pour lui-même et Christine M., Annie B.-M., Isabelle et Pierre C.) : 16 présents et 8 représentés sur 56 (~43%) – 18/52 contrats (~35%)

**Destinataires :** les adhérents du verger solidaire (52 contrats – 57 personnes recensées) – co-amapiens du verger et futurs amapiens.

Étaient aussi conviées les personnes intéressées pour rejoindre notre groupe la saison prochaine.

### Ordre du jour :

1. Bilan de saison
2. Évènements majeurs (perturbations climatiques de printemps)
3. Projection et nouveau contrat pour la saison 3 (2012-2013)

### *Avant propos du C.R. :*

Restitution des échanges dans le déroulé de la présentation des informations recueillies depuis la création du groupe AMAP Le Verger Solidaire et principalement l'évènement annuel réunissant tous les groupes AMAP du verger de Jutigny : Journée Portes Ouvertes du 13/05/2012 :

La majorité des infos et la visite au verger durant la JPO vous permettront de questionner les 6 présents à cette dernière (Jeanne-Marie, Françoise, Julie, Linda, Sami et Vincent)

début de séance vers 19h40

## **BILAN**

### Récolte saison 2 :

- Prune : bonne
- Poire : excellente (concentrée sur la variété conférence)
- Pomme : très bonne
- Cerises - voir prochainement : estimation moindre voire nulle – mauvaise

La cueillette des pommes aurait pu fournir encore plus de fruits, plusieurs tonnes sont restées sur les arbres faute de cueilleurs (période de cueillette concentrée, plutôt précoce). Ceci malgré la soixantaine de participants amapiens de Bernard (aucun de notre groupe hélas, nous avons participé seulement à la plantation de janvier).

### Participations :

- Inscriptions laborieuses pour la **pesée (créneau 17h30-18h30)**

Nous étions moins nombreux que la saison précédente mais il n'en reste pas moins que 2x1h représente peu pour une AMAP de plus de 50 adhérents et 12 distributions – à noter que ce phénomène a été davantage observé pour les amaps légumes Tomate et Poivron)

=> proposition d'insister encore sur cette nécessité au fonctionnement de l'AMAP au niveau du contrat de la prochaine saison

Réactions en ce sens de l'assemblée présente.

**Proposition retenue d'ajouter 2 colonnes à la liste d'émargement** permettant d'inscrire les deux dates minimales de participation : intérêt principal de permettre à chacun de se remémorer où il en est, sur la considération que la multiplicité des amaps crée la confusion – favoriser le rappel à l'inscription lors de l'émargement plutôt que la simple présence du calendrier sur le tableau d'affichage (bien que de nombreux rappels soient faits par les participants à la permanence)

Le contrat insistera sur l'importance de prévenir des difficultés pour remplir cet engagement au niveau individuel (dès le début ou en cours de saison) afin de valider ou redéfinir l'organisation en fonction de la capacité de notre groupe. Surtout qu'il est possible de participer plutôt avant 18h30 avec la pesée ou plutôt entre 18h30 et 20h pour assurer la fermeture, ce qui permet de s'adapter aux contraintes horaires du maximum dans la limite proportionnelle de 4 à 5 présents à la pesée pour 1 à 2 présents lors des retraits des paniers et fermeture.

#### Plantations :

Les 2€ par corbeille servant à garantir un renouvellement des arbres ont abouti au succès de la plantation d'1/4 d'hectare (ou presque 7000/8000€ et 350 arbres plantés collectivement sur 500 au total). Environ 40 amapiens ont participé à la plantation de 350 arbres en janvier (3 de la courgette solidaire).

#### **=> AU GLOBAL**

Récolte très bonne avec une faiblesse au niveau de la variété (cerise) compensée par un excédent net de pommes et une fois de plus des oranges ajoutées suite au sauvetage en Espagne soutenu par Bernard qui a pris de son temps à les cueillir et les rapporter).

Est souligné qu'un verger en Île de France est plus propice aux pommes poires (1 remarque pour les cerisiers qui sont plutôt considérés par l'ensemble comme des arbres de jardins dans la région – a priori localisation inadaptée pour les pêchers à Jutigny)

Et surtout une quantité élevée, nous avons dépassé sur les 11 récoltes passées les 120kg de fruits qui sont la borne supérieure de la fourchette de corbeille (7kg pomme+3kg poire \* 12).

À noter que par rapport à la saison 1 (2010-2011), la récolte fut encore meilleure (quantité au maximum de cette même fourchette avec une compensation du peu de cerises par une treizième récolte exceptionnelle de pommes et prunes).

Sur ce constat de variation de récolte d'une année sur l'autre (pour le coup moyenne mais bonifiée exceptionnellement en saison 1 et bonne en saison 2), il convient de préciser que l'arboriculture est considérée comme différente du maraîchage.

#### **Particularités de l'AMAP fruits :**

L'AMAP a été conçue pour le maraîchage et s'est adaptée pour l'arboriculture, principe de récolte sur une année avec les mêmes engagements.

En revanche la saisonnalité diffère du fait qu'un arbre donne une récolte qui ne dépend pas d'une plantation (ou d'un semi) au cours de la saison. L'intervention de l'arboriculteur s'observe sur plusieurs années à l'inverse du maraîcher qui peut planter un légume juste après une mauvaise récolte d'un premier légume.

Les arbres sont plus résistants du fait de leur faculté complexe d'adaptation, et moins soumis à la variété de perturbations possibles (événement climatique brutal, parasitages, etc).

Il s'avère qu'une tendance alternante sur 2 ans est assez caractéristique de l'arboriculture :

1 année de pousse végétale favorisée pour 1 année de fruits favorisés.

L'équilibre des récoltes en fruits s'observe donc sur plusieurs années.

Au verger de Jutigny, la stabilité de la moyenne de récolte est confirmée par son ancienneté (d'où le maintien de la fourchette depuis de nombreuses saisons).

Sur l'expérience du verger, les prix de la corbeille des saisons écoulées sont considérés bas lorsqu'on les ramène au kilo récolté (expression de nombreux co-amapiens dont ceux de groupes plus anciens)

Cette appréciation l'est d'autant plus sur les critères de qualité gustative, culture biologique, locale, richesse de variétés, et surtout selon la rareté d'un verger bio en Île de France. Nous avons la chance que le critère de rareté ne soit pas pris en compte dans le prix comme dans une relation commerciale classique.

### **Contenu et Prix de la future corbeille**

Suite aux discussions en interamap (rencontre entre groupes AMAP de Bernard à Gentilly le 05/05/12) :

L'évaluation du prix a conservé une base minimum de 23€ pour couvrir les frais et charges de base.

Un constat unanimement partagé : le maintien du verger requiert davantage de main d'œuvre (causant un surplus énorme de travail que prend en charge Bernard et qu'il ne valorise pas avec un équivalent salaire, son salaire tourne autour de 1000€ par mois) et de renouvellement d'arbres (surtout sur les quelques années à venir). Qui plus est, des pommes non cueillies sont restées sur les arbres faute de main d'œuvre cette année.

La priorité est donnée à la main d'œuvre, ce qui mène le prix de la corbeille à 26€ soit 23 (prix de base) + 3 (pour la main d'œuvre)

Aussi, 3€ pour 12 corbeilles pour 300 paniers = 10800€  $\Leftrightarrow$  estimation d'un mi-temps

Le renouvellement d'arbres entamé la saison passée est dès lors repoussé par décision de ne pas augmenter de plus d'1€ le prix de la corbeille. Ce prix unique est choisi pour toutes les AMAPS, c'est le prix le plus bas parmi ceux proposés par chaque groupe.

À noter que le prix de base de 23€ n'a pas augmenté depuis longtemps comparé à l'inflation.

Une impression a été partagée concernant le fait que ce montant couvrait une exploitation agricole bien amortie (endettement sur la fin) mais qui occultait le besoin financier pour la passation du verger (installation d'un successeur ou 2 avec une charge de travail équilibrée et non excessive).

Par ailleurs, une projection sur 5 ans assurant l'installation d'une personne au verger nous fait réfléchir au moyen de pérenniser le verger avec une projection plus lointaine (avec Anne, qui après 1 an et demi à mi-temps au verger, est bien placée pour partager la culture du verger dans la progression qu'elle mène vers des pratiques biologiques complémentaires comme la biodynamie).

Le verger fait 7,7 hectares dont 5,5 plantés.

2 arboriculteurs permettraient de co-cultiver un verger de 8 hectares intégralement planté (8 hectares constituent un minimum pour bénéficier d'aides, selon la législation).

L'installation d'une première personne aux côtés de Bernard nécessite 2,5 hectares à planter sur 5 ans (condition de 8 hectares est un objectif minimum à atteindre sur 5 ans). La surface au sol actuelle ne sera pas un frein pour un tel objectif d'après Bernard.

½ hectare x 5 ans correspond au double de la plantation de l'année passée (donc 16 000€ par rapport aux 8 000€ financés par 500 à 600 amapiens ~300 corbeilles).

Pour info : des actions de parrainages d'arbres ont déjà été menées, des soutiens financiers libres comme cette année à Gentilly ont déjà vu le jour. De plus, un souhait d'apporter des propositions de contribution libre à ceux qui le peuvent s'affirme dans les groupes.

Une réflexion sur une souscription libre selon ses ressources personnelles (financière ou dans une moindre mesure avec sa disponibilité volontaire lorsque le verger a besoin de bras humains) sera menée pour amoindrir le déficit constaté sur le financement des corbeilles à 26€.

Elle n'a pas été retenue sur les contrats lors de la concertation interamap, en revanche elle peut bien entendu voir le jour par des initiatives personnelles (au niveau des groupes amaps).

Cette réunion rend compte que la représentation au sein de notre groupe (environ un tiers) accorde aussi une importance primordiale à la répartition de la charge de travail et à la rémunération qui s'y rapporte.

Une personne évoque néanmoins que l'estimation du poids de la récolte est importante pour limiter le prix à une valeur €/kg conforme au marché (le poids reste une estimation de loin et le marché est difficilement représentatif d'un verger bio dans notre région).

### **Perspectives prochaine saison – Perturbations climatiques :**

L'évènement climatique majeur fut hélas un début de printemps très rude pour le verger :

- Mars particulièrement chaud réveillant activement la végétation (bourgeoisement/floraison)
- Avril affichant en contraste une moyenne de température froide
- 7 gelées en avril (=7 nuits dehors en surveillance et pilotage des systèmes de chauffe, dont la tour récupérant l'air chaud en hauteur pour la répartir au sol)
- 7<sup>ième</sup> nuit de gel, le mardi 17 avril, 0°C à minuit, -4°C atteints avec une gelée noire (dénomination de la gelée produite par une grosse masse d'air froid venant du Nord, contre laquelle il n'est pas possible de brasser l'air en récupérant de l'air plus chaud en altitude respectable)

La récolte de cerises qui sera sans doute très faible correspond à notre saison en achèvement et non à la prochaine.

En revanche, les premières estimations sur la phase de floraison et formation des premiers fruits :

- Prune : aucune
- Poire : grosse diminution
- Pomme : diminution conséquente (selon les variétés – ex. les fragiles boskoop n'ont pas tenu la floraison)

Le verger maintiendra sa répartition AMAP ( $\frac{3}{4}$  – le dernier quart en marché et vente à la ferme).

Bernard décide de prendre sur lui  $\frac{1}{4}$  du chiffre d'affaire AMAP (22 000 / 88 000€ cette année écoulée) . La récolte sera répartie en 9 portions au lieu de 12 sur la même tranche de corbeille (7 à 10kg). Ce qui implique que nous ne finançons que  $9 * 26 \text{ €}$  par corbeille (13€  $\frac{1}{2}$  et 6€50  $\frac{1}{4}$  ) pour toute la récolte de la saison afin d'absorber l'estimation de réduction des fruits suite aux rudes gelées.

L'absorption par Bernard (l'EARL Les Fruits de la Voulzette dorénavant) à hauteur de 22 000€ correspond presque au bénéfice du bilan financier de toute l'exploitation sans la déduction du salaire de Bernard (25 000 dont une moitié a couvert son salaire, l'autre a été réinjectée dans l'exploitation – ce résultat découlait d'une excellente récolte).

Bernard prévoit de se serrer la ceinture et il nous assure qu'il surmontera cette année exceptionnellement délicat et que le système AMAP reste, s'il tout le monde lui fait confiance, le meilleur système de maintien du verger, sur notre base actuelle de 300 corbeilles. L'important est de maintenir cet objectif (c'est pourquoi lors de cette réunion, nous nous accordons sur la vigilance à

avoir sur la rémunération minimale de Bernard – notamment avec nos initiatives libres).

Les 9 partages de récolte impliquent un départ plus tardif de la saison (plutôt fin septembre au lieu de fin août habituellement, nous étions début septembre dans le planning de répartition entre les groupes amaps).

La fourchette de répartition des fruits sera donc maintenue sur le nouveau contrat (prunes peu probables en revanche).

### **Autres remarques et échanges durant la réunion**

#### *\* Plantation /renouvellement des arbres :*

La plantation a eu lieu en janvier (organisation avec les fournisseurs des plants bio), nous ne savons pas si plusieurs plantations peuvent avoir lieu dans l'année.

Proposition de parrainage pour soutenir le souhait de combler le déficit de renouvellement d'arbres et de préparer la passation du verger à son optimum planté - éventuellement en plusieurs évènements. Une proposition est faite d'organiser un repas festif pour la réalisation de ce projet (un lieu comme Lilas en scène est envisageable).

*\* Une motivation générale* rend propice (et prête) le lancement des initiatives de mécanismes de souscription libre au sein de notre groupe du verger solidaire.

#### *\* Charge de travail :*

Bernard donne beaucoup de lui dans l'espoir d'assurer une reprise pérenne du verger

La récolte prévisionnelle avec une tendance à la diminution ne réduira pas forcément la charge de travail (il n'y aura sans doute pas de pommes à presser, mais la taille sera bien plus laborieuse suite à la pousse végétale des arbres accrue du fait de l'avortement des fruits, et le financement des 3€ main d'œuvre est aussi réduit d'un quart => le recrutement du mi-temps prévu sera sans doute privilégié plus tard dans la saison).

Vives réactions sur le sujet du salaire et de la charge de travail de Bernard : la question de nos engagements en tant qu'amapiens, avec comme agent principal le financement en conséquence de la récolte, sont-ils bien compris et suffisamment accessible aux voisins franciliens d'un verger bio en perdition.

Fin de séance 21h30 ?

## A suivre

Description	Acteur(s)	Porteur(s)	Prévisions
Publication du contrat saison 3	Vincent, Julie, Jeanne-Marie	Vincent	08/06/2012
Inscription jusqu'au 30/06	Tous	Adhérents saison 2 (promotion)	juillet
Définir une proposition de parrainage d'arbres avec prévision d'une fête célébrant l'opération	Tous	Isabelle R.*, Richard*	Décembre 2012**
Proposer des initiatives de souscription libre au nom de notre groupe ou avec un autre groupe AMAP	Tous	Vincent, Jeanne-Marie, ?	Novembre 2012**

\* noms des personnes ayant fait la suggestion, la réunion n'a pas fait l'objet de proposition d'engagement

\*\* idem pour les dates non définies

Sans remarque jusqu'à la date du **12/06/2012**, le C.R. sera considéré approuvé, toute remarque fera l'objet d'une mise à jour sur le site web de la courgette solidaire (conservation du lien, les versions antérieurs seront déplacées)